



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 04 JUIN 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE –DE-MATA - MAGGIO - PLASSART

Assiste : M.LETELLIER

COURRIER

**La commission accuse réception du P.V. N° 42 de la C.R.T.I.S. du 28 MAI 2019.
Remerciements.**

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de VAUREAL Stade Parc des sports 2, Ave AUGUSTE BLANQUI NNI 956370102

M CHUPPE de la C.D.T.I.S 95 se rendra le mercredi 05 juin à 10h00 sur les installations du club pour confirmation de classement

VILLE de SAINT BRICE Stade Léon GRAFFIN rue de la FORET NNI 955390101.

MM. FEBVAY de la C D T I S 95 se rendra le mercredi 19 Juin 2019 à 23H00 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

**Le Président
De séance
Christian FEBVAY**

**Le Secrétaire
De séance
Prosper ANDRIEU**